Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260429-20260439-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

**Date de convocation**
23/04/2026
Affichée le 23/04/2026

L'an deux mil vingt-six
Le mercredi vingt-neuf avril à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

**Date d'affichage**
**06/05/2026**

***Etaient présents*** **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. VASLET Didier, M. MARIE Christophe, Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. NOUHAUD Cyril, Mme BROSSAY Aurélie, Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, M. JUHEL Arnaud, M. HURAUX Alexandre, Mme GOBÉ Dorianne.

***Absents excusés*** **:**
M. CÔTE Arnaud a donné pouvoir à Mme GAUTON Gaëlle
Mme GUILLOT Annabelle a donné un pouvoir à M. LOISEAU Frédéric
Mme BOUGOUIN Vanessa a donné pouvoir à Mme BROSSAY Aurélie

Monsieur HURAUX Alexandre a été nommé secrétaire.

**Nombre de conseillers**
En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 23

## 2026.04.39) AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 (Résultat de clôture 2025).

Il expose que cet exercice, conformément au compte administratif Commune et au compte de gestion Commune du comptable public, dégage en Résultat de clôture 2025 :

- Excédent de fonctionnement **1 055 984,81 €**
- Excédent d'investissement **936 224,27 €**

\- - - - - - - - -

**RÉSULTAT 2025 : EXCÉDENT GLOBAL 1 992 209,08 €**

**Vu** le Compte Financier Unique 2025, produit par le comptable public et l'ordonnateur,

**Pour l'excédent de fonctionnement,** Monsieur le Maire propose d'affecter :
**500 000 €** au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés », compte d'investissement en recettes,

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260429-20260439-DE

**559 746 € 92** au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté », compte de fonctionnement en recettes comprenant l'excédent du budget photovoltaïque **soit 3 762 € 11** qui est clôturé fin 2025.

**Pour l'excédent d'investissement,** Monsieur le Maire propose d'affecter :
**936 224,27 €** au compte 001 « excédent d'investissement reporté », compte d'investissement en recettes.

**Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Acceptent les affectations de résultats au Budget Principal de la Commune 2026 telles que définies ci-dessus.**

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 6 mai 2026

Le Maire :

O. GAIGNE